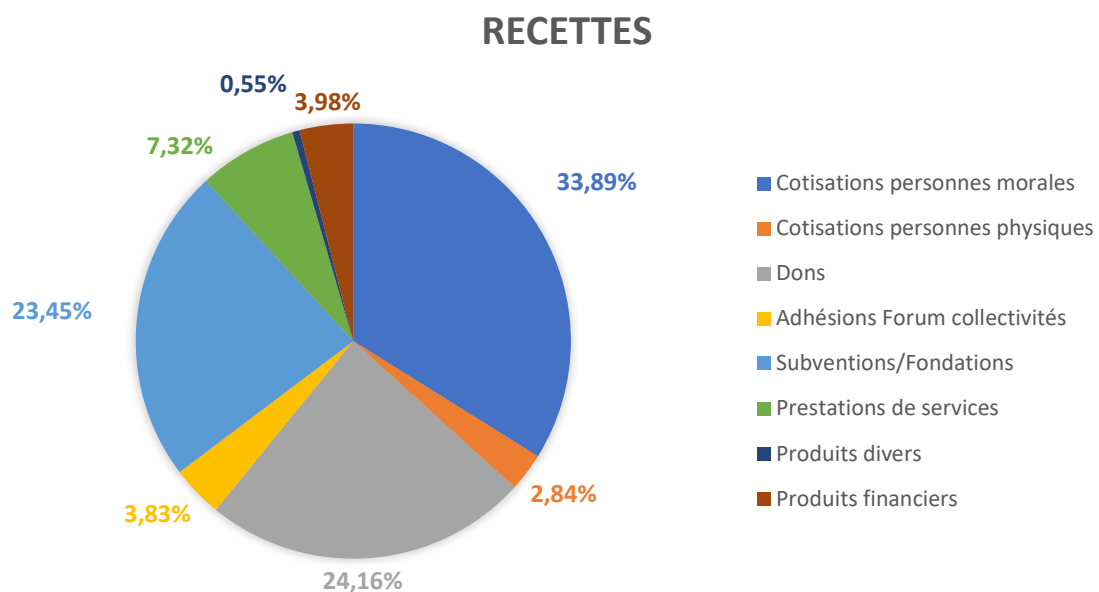
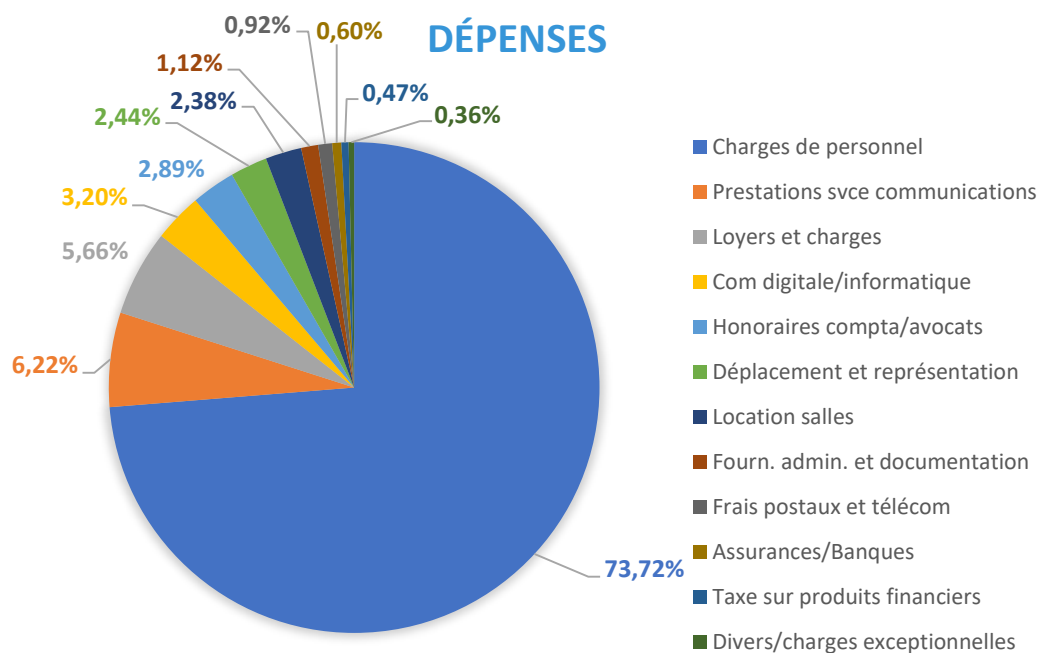


## INFORMATIONS FINANCIERES – CHIFFRES CLES 2019

### I. Informations financières simplifiées

Les informations suivantes sont extraites du rapport général du commissaire aux comptes qui est consultable sur notre site internet. Elles visent à présenter, dans un format accessible et synthétique, complémentaire du format du CER (point 2), les principales sources de financement et principaux postes de dépenses de l'association en 2019.





#### **Adhérents, partenaires, donateurs institutionnels et autres organisations dont la cotisation, le don ou le règlement était supérieur à 1000 € en 2019**

**Plus de 15 000 €** : ADP (25000€), Fondation Charles Léopold Mayer (30 000€), Fondation Un monde par tous (20 000€), CFDT (20000€), SNCF (20 500€)

**De 5 000 à 15 000 €** : Agence Française de Développement, AXA, BNP, Carrefour, Coca-Cola, Engie, Crédit Agricole, EDF, Essilor, Française Des Jeux, Mairie de Paris, l'Oréal, Maison de famille, RATP, RATP Dev, Renault, Saint-Gobain, Schneider Electric, Suez, Fondation Adessium, La Poste, Pernod-Ricard, Orange, Département de Saint-St Denis.

**Moins de 5000 €** : Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Espelia, Eurocompliance, OFI MA, Open society initiative, Ville de Cannes, Ville de Grenoble, Ville de Limoges, Ville de Paris, Ville de Toulouse, Ville de Rennes, Tilder.

## II. Compte d'emploi des ressources 2019

### Notice explicative

L'objet du compte d'emploi des ressources (ou « CER ») est de rendre compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des ressources qu'elle collecte auprès du public. C'est une information qui s'adresse donc principalement aux donateurs individuels, même si elle est de nature à intéresser l'ensemble des parties prenantes d'une association.

Il s'agit d'une obligation légale à laquelle notre association est soumise dans la mesure où nous faisons appel à la générosité du public sur notre site Internet. Le CER doit être établi chaque année

pour chaque exercice comptable. Il fait partie de l'annexe des comptes et doit être certifié par le commissaire aux comptes.

#### Définition des missions sociales

La mission sociale de Transparency France ne nous conduit pas à apporter une aide matérielle directe à des publics bénéficiaires. Nous sommes une association de plaidoyer, ce qui veut dire que nous conduisons essentiellement des actions de sensibilisation du grand public et des décideurs, ainsi que des actions d'apport d'outils et d'expertise au profit de tous ceux qui souhaitent agir contre la corruption.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans le rapport moral de l'exercice. Elles sont conduites par les membres bénévoles de l'association, avec l'appui d'une équipe salariée qui comportait huit personnes en décembre 2019.

#### Affectation des charges et répartition des coûts

Les coûts directs associés à un projet déterminé sont naturellement rattachés aux charges des missions sociales.

S'agissant des charges de personnel, pour la responsable du plaidoyer, la responsable des relations avec le secteur privé, le chargé de mission forum des collectivités, la chargée de plaidoyer à la restitution des avoirs détournés et le responsable de communication, elles sont presque intégralement rattachées aux missions sociales. Pour la déléguée générale, la chargée de Fundraising et la responsable juridique et financier, elles sont ventilées entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Nous considérons enfin qu'un certain nombre d'autres dépenses relèvent aussi directement de notre action de sensibilisation et de plaidoyer et donc de nos missions sociales : location de salles pour des réunions publiques, frais liés aux publications externes de l'association, frais de gestion du site Internet, qui est notre principal outil d'information, frais de déplacement pour participer à des rencontres avec des interlocuteurs divers (administrations, entreprises, ONG, étudiants, autres sections nationales de Transparency International à travers le monde).

#### Affectation aux emplois

117 730 € ont été collectés auprès du public en 2019.

#### Contributions volontaires

Enfin, nous nous efforçons de valoriser les nombreuses heures consacrées par nos membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association. Nous avons dénombré, en 2019, près de 2 850 heures de travail bénévole valorisé à hauteur de 97 678 €.

N'hésitez bien sûr pas à nous faire part de toute remarque utile pour améliorer chaque année la pertinence et la lisibilité de notre CER.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE</b>		-
Missions Sociales	318 005	117 730	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	117 730	117 730
DONT "BIENS MAL ACQUIS"	-	-	1.1 Dons et legs collectés	117 730	-
			- Dons manuels non affectés	117 730	117 730
			- Dons manuels affectés	-	
			- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
Autres missions sociales	318 005	117 730	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
<b>2 - RECHERCHE DE FONDS</b>	78 660	-			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	243 970	-	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	197 789	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	57 089	
			4 - AUTRES PRODUITS	357 996	
		117 730			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	640 636		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	730 604	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	-		<b>II - REPRISE DE PROVISION</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	-		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	-	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>		-
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	89 969		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE</b>	-	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	730 604		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	730 604	117 730
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		117 730	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		117 730
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		-